

Mémoire présenté à la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation - Ville de Montréal

Dans le cadre de la consultation publique sur le projet de
Politique de la vie nocturne montréalaise

**Société de développement du boulevard Saint-Laurent
Le 22 mars 2024**

À propos de la Société de développement du boulevard Saint-Laurent (SDBSL)

Créée en 2000, la SDBSL a pour mission de veiller au développement économique, culturel et social du boulevard Saint-Laurent entre la rue Sherbrooke et l'avenue Laurier.



BLVD SAINT__ LAURENT

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU BOULEVARD SAINT-LAURENT

4398 Boul. Saint-Laurent,
Bureau 309
Montréal (Québec)
H2W 1Z5

Tous droits réservés - SDBSL 2000

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS.....	4
CONTEXTE	6
UNE EXPÉRIENCE REMARQUABLE À TRAVERS DES INITIATIVES COURONNÉES DE SUCCÈS.....	7
D'AUTRES ÉLÉMENTS ESSENTIELS SONT NÉCESSAIRES POUR GARANTIR UNE BONNE VITALITÉ ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE DE LA VIE NOCTURNE	9
CONCLUSION.....	14
RÉFÉRENCES.....	16

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

Recommandation 1 : *Que le territoire de la Société de développement du boulevard Saint-Laurent soit reconnu en tant que zone de vitalité nocturne de la future Politique de la vie nocturne de la Ville de Montréal.*

Recommandation 2 : *Que la future Politique de la vie nocturne encadre les niveaux de bruit acceptables en milieu urbain et établisse des méthodes de mesure et de surveillance du bruit pour assurer une application cohérente des normes.*

Recommandation 3 : *Qu'il soit intégré dans la politique un ou des mécanismes de résolution des conflits entre établissements nocturnes et résidents, qui devraient être mis en place pour traiter efficacement les problèmes de nuisance sonore.*

Recommandation 4 : *Que le programme de réduction des nuisances sonores soit maintenu et élargi pour inclure les bars, restaurants et autres établissements dotés de salles de spectacles, tout en augmentant les fonds alloués.*

Recommandation 5 : *Que des mesures de protection soient prises pour préserver les quartiers historiquement animés de Montréal contre les changements de vocation des immeubles commerciaux en résidentiel ainsi que la construction de nouveaux bâtiments en s'inspirant des pratiques de la ville de San Francisco.*

Recommandation 6 : *Que la création d'une Charte de la vie nocturne pour l'ensemble de Montréal devrait être priorisée afin d'établir des normes et des lignes directrices communes pour toutes les parties prenantes.*

Recommandation 7 : *Que cette charte devrait garantir une approche cohérente dans la gestion des questions liées à la vie nocturne et offrir un cadre pour l'évaluation continue des politiques et des pratiques.*

Recommandation 8 : *Qu'il soit nécessaire de centraliser les processus décisionnels dans un comité de suivi piloté par la Ville de Montréal afin de rationaliser les structures administratives et de réduire les formalités inutiles.*

Recommandation 9 : *Que ce comité devrait être chargé de coordonner efficacement les actions entre les différentes parties prenantes et d'évaluer régulièrement l'efficacité des mesures mises en place.*

Recommandation 10 : *Que l'intégration d'indicateurs de performance permettrait une évaluation continue, tandis que des ajustements pertinents devraient être proposés en fonction des besoins identifiés.*

Recommandation 11 : *Que le déploiement d'une équipe telle que les Veilleurs de nuit soit considéré comme une initiative essentielle pour assurer la sécurité nocturne et prévenir les situations à risque dans une zone de vitalité nocturne, en étroite collaboration entre les forces de l'ordre, les pompiers et les services sociaux.*

Recommandation 12 : *Que le projet identifie clairement les caractéristiques nécessaires pour créer une zone de vitalité nocturne, telles que la diversité des activités, l'accessibilité, la sécurité, une ambiance conviviale, des établissements ouverts tard, et la promotion de la culture.*

CONTEXTE

Depuis plus d'une décennie, la Société de développement du boulevard Saint-Laurent (SDBSL) œuvre activement pour la mise en place d'une politique de la vie nocturne à Montréal. En tant que l'un des piliers centraux de l'économie nocturne de la ville, le boulevard Saint-Laurent accueille chaque soir un flux continu de visiteurs et de touristes dans ses bars, salles de spectacles, restaurants et boîtes de nuit dynamiques. La SDBSL est convaincue que la mise en place d'une politique de la vie nocturne contribuera à la réalisation de ces objectifs, tout en préservant l'essence et le caractère unique du boulevard Saint-Laurent.

En ajoutant des données issues de nos éco-compteurs, nous constatons qu'environ 7 millions de visiteurs arpentent le boulevard Saint-Laurent chaque année, dont trois millions fréquentent l'artère entre 18 heures et 6 heures du matin.

Le boulevard Saint-Laurent joue depuis longtemps un rôle de premier plan dans la scène nocturne de Montréal à travers les décennies et les siècles. Avec ses nombreux établissements de divertissement, il attire non seulement les résidents locaux, mais également des visiteurs venant de toute la ville et au-delà. Ce boulevard animé est devenu un symbole de la vie nocturne montréalaise, caractérisé par sa diversité culturelle, ses performances artistiques et sa gastronomie. Toutefois, malgré son dynamisme, il est essentiel de réglementer de manière appropriée les activités nocturnes afin de garantir la cohabitation harmonieuse entre les résidents, les commerçants et les visiteurs.

Depuis un certain temps, la SDBSL vise à mettre en place un projet d'heures d'ouverture prolongées sur son territoire, tout en répondant à divers objectifs. Ces objectifs incluent la promotion de la vie culturelle et sociale, le soutien aux entreprises locales, la création d'emplois et le renforcement de la sécurité dans le quartier. Un exemple notable du potentiel du boulevard Saint-Laurent est le succès du projet *LA MAIN NON-STOP!* Lancé la première fois le 25 février 2023, avec deux autres événements le 19 août 2023 et le 2 mars dernier, ce projet pilote visait à expérimenter des heures d'ouverture prolongées pour les commerces de la rue Saint-Laurent, notamment les bars, salles de spectacles et restaurants. Cette initiative a rencontré un accueil favorable tant de la part des commerçants que des résidents, créant un environnement plus dynamique et sécuritaire tout en stimulant l'économie locale.

Après des années de plaidoyer de la part de la SDBSL, le projet de Politique de la vie nocturne proposée par la Ville de Montréal constitue une avancée majeure pour l'économie de la vie nocturne dans la métropole. En mettant en lumière l'importance économique, culturelle et sociale, ce projet offre une opportunité unique de renforcer la position de notre belle ville en tant que destination incontournable pour les noctambules et les amateurs de vie urbaine animée.

UNE EXPÉRIENCE REMARQUABLE À TRAVERS DES INITIATIVES COURONNÉES DE SUCCÈS

a) LA MAIN NON-STOP!

À la suite du succès notable du projet *LA MAIN NON-STOP!* lors de la Nuit Blanche les 25 février 2023 et 2 mars 2024, ainsi qu'en août 2023, la Société de développement du boulevard Saint-Laurent recommande vivement que son territoire soit reconnu en tant que zone de vitalité nocturne dans la future Politique de la vie nocturne de Montréal, permettant ainsi des heures d'ouverture prolongées tout au long de la journée et de la nuit. Cette initiative pilote, menée en partenariat avec MTL 24/24, a illustré de manière éloquente les avantages économiques, sociaux et culturels d'une vie nocturne florissante et bien encadrée. En renforçant l'économie nocturne du boulevard Saint-Laurent, le projet a réussi à rivaliser avec les grandes métropoles européennes en termes d'événements nocturnes, tout en sensibilisant la population afin d'éliminer les stéréotypes négatifs associés à la vie nocturne.

De plus, le projet a mis en place des mesures spécifiques pour garantir une cohabitation harmonieuse avec les résidents avoisinants. Ces mesures incluent la distribution de 200 lettres d'avis aux résidents des environs des établissements participants, deux semaines avant l'événement, ainsi que la création d'une ligne téléphonique directe permettant aux résidents de contacter un représentant de la SDC en cas de problème. Ces initiatives visaient à informer les résidents et à leur offrir un moyen de communication direct en cas de besoin pendant l'événement, témoignant ainsi de l'engagement de la SDBSL envers la sécurité et le bien-être de la communauté locale.

L'analyse post-événement a révélé les avantages liés au fait de laisser aux entreprises la liberté de fermer leur établissement conformément à leur modèle d'affaires. La SDBSL a constaté qu'il y a eu moins d'attroupements, d'incivilités, une réduction du niveau sonore, et un impact économique positif pour les établissements en termes de rentabilité. On constate aussi une forte demande de reconduction du projet, avec 100% des participants exprimant leur souhait de voir maintenues les heures prolongées, et ce sur une base plus régulière.

En résumé, la SDBSL est convaincue que la reconnaissance du boulevard Saint-Laurent en tant que zone de vitalité nocturne serait une étape essentielle dans le projet de Politique de la vie nocturne à Montréal pour capitaliser sur le succès du projet *LA MAIN NON-STOP!* et pour positionner Montréal parmi les grandes métropoles nocturnes mondiales, tout en garantissant une cohabitation harmonieuse avec les résidents locaux.

b) L'équipe des Veilleurs de nuit de la SDBSL

En 2015, en collaboration avec le commandant M. Christian Cloutier du PDQ38, la SDBSL a créé l'équipe des Veilleurs, une équipe de sensibilisation et de médiation visant à réduire les plaintes et

à améliorer la cohabitation entre les différents acteurs du boulevard. Cette équipe, unique au boulevard Saint-Laurent, a connu un succès remarquable, menant à son expansion financée par la Ville de Montréal en 2023 pour inclure les avenues Mont-Royal et Duluth.

L'équipe des Veilleurs, composée de sept membres, a été formée pour intervenir efficacement dans des situations diverses, allant des premiers secours à la médiation entre les résidents et les commerçants. Leur présence a contribué à diminuer les appels au 9-1-1 et à augmenter le sentiment de sécurité des citoyens. De plus, leur collaboration étroite avec le SPVM et le PDQ38 a renforcé l'efficacité de leurs interventions.

Pour assurer leur efficacité, les Veilleurs ont été équipés adéquatement, bénéficiant d'une formation en premiers soins et en règles de conduite. Leur présence sur le terrain les jeudis, vendredis et samedis soir a permis d'effectuer un total de 2 438 interventions en 2023, démontrant ainsi l'importance de cette équipe pour le quartier du Plateau Mont-Royal.

En conclusion, les initiatives de la SDBSL, notamment à travers l'équipe des Veilleurs, ont grandement contribué à améliorer la vie nocturne sur le boulevard Saint-Laurent tout en assurant une cohabitation harmonieuse entre les différents acteurs.

c) Une équipe de propreté efficace

Depuis plusieurs années, la SDBSL travaille avec des intervenants et participants des programmes de réinsertion sociale tels que Spectre de Rue et Dîner Saint-Louis afin que ces derniers travaillent sur la propreté du Boulevard Saint-Laurent et ses environs. Cette équipe qui travaille à l'année longue s'occupe du nettoyage matinal et assure une meilleure cohabitation entre les commerces de jour et de nuit.

Selon nous, notre territoire a déjà en place tous les éléments essentiels pour la création d'une zone de vitalité nocturne. C'est pour cette raison que nous recommandons que notre territoire fasse partie de la zone de vitalité nocturne de la future Politique de la vie nocturne de la Ville de Montréal.

Recommandation 1 : *Que le territoire de la Société de développement du boulevard Saint-Laurent soit reconnu en tant que zone de vitalité nocturne de la future Politique de la vie nocturne de la Ville de Montréal.*

D'AUTRES ÉLÉMENTS ESSENTIELS SONT NÉCESSAIRES POUR GARANTIR UNE BONNE VITALITÉ ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE DE LA VIE NOCTURNE

a) Cohabitation

La régulation du bruit et des nuisances sonores constitue un volet essentiel de la Politique de la vie nocturne, ayant un impact significatif sur la qualité de vie des résidents et l'harmonie entre voisins. Toutefois, le projet de Politique de la vie nocturne à Montréal ne détaille pas les mesures concrètes que la Ville compte mettre en place pour contrôler le bruit nocturne, ni les sanctions en cas de non-respect des normes établies.

Il est crucial que cette politique énonce clairement les niveaux de bruit acceptables en milieu urbain, ainsi que les méthodes de mesure et de surveillance du bruit. De plus, des mécanismes de résolution des conflits entre établissements nocturnes et résidents devraient être instaurés pour traiter efficacement les problèmes de nuisance sonore.

Dans ce processus, les propriétaires d'établissements nocturnes ont un rôle crucial à jouer en assurant l'insonorisation adéquate de leurs locaux pour limiter les perturbations sonores, ainsi qu'en veillant au maintien de l'ordre à l'intérieur et aux abords de leurs établissements. De même, les citoyens ont un rôle actif à jouer en respectant les normes de comportement établies, en évitant les excès de bruit et en signalant tout incident ou trouble aux autorités compétentes.

Il est également important de souligner l'absence de mesures concernant d'autres sources de perturbation sonore, telles que la gestion des files d'attente devant les établissements et les comportements incivils lors de la fermeture obligatoire des lieux à 3h du matin. Ces éléments sont souvent au cœur de litiges nuisant à la fois à la viabilité économique des établissements et à la cohabitation harmonieuse entre les activités nocturnes et diurnes.

Il est primordial de maintenir le programme Réduction des nuisances sonores : soutien aux salles de spectacles alternatives¹. Il serait également bénéfique d'élargir ce programme aux autres établissements avec salles de spectacles ainsi qu'aux bars et restaurants, et d'augmenter les fonds alloués afin de favoriser une meilleure insonorisation.

De plus, il convient de prendre garde aux changements de vocation des immeubles commerciaux en résidentiel dans des quartiers où la vitalité nocturne et culturelle est prépondérante depuis longtemps. Il est nécessaire de prendre en compte les activités commerciales et culturelles qui pourraient être affectées par de telles modifications. À cet égard, Montréal pourrait s'inspirer des pratiques de la ville de San Francisco, comme mentionné ci-dessous.

¹ <https://montreal.ca/programmes/reduction-des-nuisances-sonores-soutien-aux-salles-de-spectacles-alternatives>

« **DISCLOSURE OF NEIGHBORING PLACE OF ENTERTAINMENT:** You are purchasing or leasing property that is adjacent or nearby to [name and address of the Place(s) of Entertainment]. This venue is an existing Place of Entertainment, as defined in Police Code Section 1060, which includes establishments such as live music venues, nightclubs and theaters. This establishment may subject you to inconveniences or discomfort arising from or associated with its operations, which may include, but are not limited to, nighttime noise, odors, and litter. One or more of the inconveniences or discomforts may occur even if the Place of Entertainment is operating in conformance with existing laws and regulations and locally accepted customs and standards for operations of such use. If you live near a Place of Entertainment, you should be prepared to accept such inconveniences or discomforts as a normal and necessary aspect of living in a neighborhood with mixed commercial and residential uses. »²

Recommandation 2 : *Que la future Politique de la vie nocturne encadre les niveaux de bruit acceptables en milieu urbain et établisse des méthodes de mesure et de surveillance du bruit pour assurer une application cohérente des normes.*

Recommandation 3 : *Qu'il soit intégré dans la politique un ou des mécanismes de résolution des conflits entre établissements nocturnes et résidents, qui devraient être mis en place pour traiter efficacement les problèmes de nuisance sonore.*

Recommandation 4 : *Que le programme de Réduction des nuisances sonores soit maintenu et élargi pour inclure les bars, restaurants et autres établissements dotés de salles de spectacles, tout en augmentant les fonds alloués.*

Recommandation 5 : *Que des mesures de protection soient prises pour préserver les quartiers historiquement animés de Montréal contre les changements de vocation des immeubles commerciaux en résidentiel ainsi que la construction de nouveaux bâtiments en s'inspirant des pratiques de la ville de San Francisco.*

b) Implication des acteurs de l'écosystème de la vie nocturne et la mise en place de règlements et d'une Charte de la vie nocturne

Pour favoriser une vie nocturne dynamique à Montréal, une coordination efficace entre les différentes parties prenantes de l'écosystème nocturne est indispensable. La Ville de Montréal joue un rôle clé en facilitant cette collaboration et en fournissant des incitations appropriées. Les propriétaires d'établissements, les résidents, les autorités municipales, les artistes et les travailleurs de la nuit ont chacun un rôle crucial à jouer dans le maintien d'une vie nocturne vibrante et équilibrée.

² Ville de San Francisco - Règlements - https://codelibrary.amlegal.com/codes/san_francisco/latest/sf_admin/0-0-0-51449#JD_116.7

Dans cette optique, la création d'une Charte de la vie nocturne pour l'ensemble de Montréal, plutôt que par arrondissement, s'avère essentielle. Cette charte servirait de cadre réglementaire unifié, établissant des normes et des lignes directrices communes pour toutes les parties prenantes. Elle permettrait de créer un langage commun et des attentes partagés, favorisant ainsi une compréhension mutuelle et une coopération plus efficace entre tous les acteurs impliqués dans la vie nocturne.

De plus, une Charte de la vie nocturne globale pour la ville de Montréal permettrait de garantir une approche cohérente et équitable dans la gestion des questions liées à la vie nocturne, telles que le bruit, la sécurité, l'accessibilité et la diversité culturelle. Elle offrirait également un cadre pour l'évaluation continue des politiques et des pratiques, permettant d'ajuster et d'améliorer les mesures en fonction des besoins et des évolutions de la vie nocturne de la métropole.

En fin de compte, l'adoption d'une Charte de la vie nocturne pour toute la ville de Montréal représente une étape cruciale vers une gestion plus intégrée et collaborative de la vie nocturne, visant à assurer son dynamisme tout en préservant la qualité de vie des résidents et la vitalité de la ville. Une coordination efficace entre les différentes parties prenantes est nécessaire pour favoriser une vie nocturne dynamique, et la mise en place d'une Charte de la vie nocturne globale offre un cadre propice à cette collaboration harmonieuse.

Recommandation 6 : *Que la création d'une Charte de la vie nocturne pour l'ensemble de Montréal devrait être priorisée afin d'établir des normes et des lignes directrices communes pour toutes les parties prenantes.*

Recommandation 7 : *Que cette charte devrait garantir une approche cohérente dans la gestion des questions liées à la vie nocturne et offrir un cadre pour l'évaluation continue des politiques et des pratiques.*

b) Mise en place d'une bonne gouvernance pour éviter la lourdeur bureaucratique

Dans le cadre du présent projet de Politique de la vie nocturne, nous identifions un risque de dispersion des instances décisionnelles, susceptible d'engendrer une complexité bureaucratique excessive, entravant ainsi le développement et la gestion optimale des activités nocturnes. Pour améliorer cette gouvernance, nous recommandons la centralisation des processus décisionnels au sein d'un comité de suivi regroupant les principaux intervenants, tels que les arrondissements, les services de police et de pompiers, les citoyens, ainsi que les Sociétés de développement commercial (SDC), les associations de commerçants et de bars, les propriétaires d'établissements, et d'autres parties prenantes telles que les groupes communautaires.

Cette centralisation permettrait de rationaliser les structures administratives, réduisant ainsi les formalités inutiles et favorisant une approche plus souple et pragmatique dans la mise en œuvre de

la Politique de la vie nocturne. Le comité de suivi aurait pour mission de coordonner efficacement les actions entre les différentes parties prenantes, d'évaluer régulièrement l'efficacité des mesures mises en place, d'intégrer des indicateurs de performance pour une évaluation continue, et de proposer des ajustements pertinents selon les besoins identifiés.

En adoptant une telle approche, axée sur la simplification et la centralisation des processus décisionnels, nous pourrions éviter les lourdeurs bureaucratiques tout en garantissant une gouvernance efficiente et proactive pour la vie nocturne de la ville de Montréal, favorisant ainsi un environnement dynamique et équilibré pour tous ses acteurs.

Recommandation 8 : *Qu'il est nécessaire de centraliser les processus décisionnels dans un comité de suivi piloté par la Ville de Montréal afin de rationaliser les structures administratives et de réduire les formalités inutiles.*

Recommandation 9 : *Que ce comité devrait être chargé de coordonner efficacement les actions entre les différentes parties prenantes et d'évaluer régulièrement l'efficacité des mesures mises en place.*

Recommandation 10 : *Que l'intégration d'indicateurs de performance permettrait une évaluation continue, tandis que des ajustements pertinents devraient être proposés en fonction des besoins identifiés.*

d) Promotion de la santé et de la sécurité

Dans le cadre d'une future politique de la vie nocturne, la promotion de la santé et de la sécurité des participants est un aspect crucial. Il est essentiel de mettre en place des mesures de prévention et d'intervention pour garantir un environnement sûr et accueillant. Pour ce faire, plusieurs actions peuvent être entreprises.

Premièrement, le déploiement de Veilleurs de nuit, similaires à ceux présents sur notre territoire de la SDBSL la fin de semaine, représente une initiative efficace. Ces veilleurs sont des agents de prévention présents sur le terrain durant les heures nocturnes, offrant un soutien aux personnes en difficulté, prévenant les situations à risque et contribuant à maintenir un climat de sécurité dans les quartiers animés. Le succès de leur action repose sur leur collaboration étroite avec les forces de l'ordre, notamment la police, mais aussi avec les pompiers et les services sociaux. Cette coordination permet une réponse rapide et efficace aux situations d'urgence, tout en favorisant une approche globale et multidisciplinaire dans la gestion des risques et des crises.

De plus, une collaboration étroite avec les forces de l'ordre, notamment la police, est indispensable. Cette coopération permet d'assurer une présence policière adéquate dans les zones fréquentées en soirée, de répondre rapidement aux situations d'urgence et de dissuader les comportements nuisibles ou criminels. La police joue un rôle essentiel dans le maintien de l'ordre public et la

protection des citoyens, et une coordination efficace avec les autres acteurs de la vie nocturne est nécessaire pour optimiser l'efficacité des interventions.

En intégrant ces mesures de promotion de la santé et de la sécurité dans la Politique de la vie nocturne, la Ville de Montréal démontre son engagement envers le bien-être de ses citoyens et la préservation d'une vie nocturne dynamique et sécuritaire. Ces actions contribuent non seulement à prévenir les incidents indésirables, mais également à renforcer la confiance des résidents et des visiteurs dans le cadre nocturne de la ville, favorisant ainsi son attractivité et son rayonnement.

Recommandation 11 : *Que le déploiement d'une équipe telle que les Veilleurs de nuit soit considéré comme une initiative essentielle pour assurer la sécurité nocturne et prévenir les situations à risque dans une zone de vitalité nocturne, en étroite collaboration entre les forces de l'ordre, les pompiers et les services sociaux.*

e) Prise en compte des caractéristiques spécifiques pour créer une zone de vitalité nocturne

L'expérience locale et la collaboration avec les acteurs clés sont des éléments essentiels. Cela peut englober diverses initiatives, telles que le maintien des terrasses ouvertes jusqu'à tard dans la nuit, comme cela a été couronné de succès lors du Festival Mural, où les terrasses restent ouvertes jusqu'à 3 heures du matin la fin de semaine et jusqu'à 1 heure du matin en semaine. De plus, il est possible d'optimiser l'éclairage et d'autres aménagements urbains pour créer une atmosphère nocturne attrayante et sécuritaire.

Le développement d'une zone de vitalité nocturne dans le cadre du projet de la Politique de la vie nocturne de la Ville de Montréal requiert une approche intégrée prenant en compte diverses caractéristiques spécifiques. En effet, la vitalité nocturne d'un quartier ne repose pas seulement sur la présence d'établissements ouverts tard dans la nuit, mais également sur la qualité de l'expérience offerte aux résidents et aux visiteurs, ainsi que sur le niveau de sécurité et d'accessibilité de la zone.

Premièrement, il est essentiel d'assurer une diversité d'activités attrayantes dans la zone de vitalité nocturne. Cela inclut la présence de restaurants, de bars, de boîtes de nuit, de salles de concert, de théâtres, de cinémas, de galeries d'art, et bien d'autres. Cette diversité permet de répondre aux différents intérêts et préférences des noctambules, contribuant ainsi à la richesse de l'offre nocturne.

Deuxièmement, l'accessibilité et la sécurité sont des éléments clés pour encourager les gens à fréquenter la zone durant la nuit en toute confiance. La facilité d'accès en transport en commun ou en transport actif, ainsi que la mise en place d'aménagements urbains adaptés aux piétons, sont des aspects à considérer. De plus, un niveau adéquat de sécurité devrait être assuré pour garantir la tranquillité des noctambules.

Troisièmement, une ambiance conviviale est essentielle pour créer une expérience agréable pour les visiteurs. Cela peut être réalisé grâce à un éclairage adéquat, des espaces publics bien entretenus, des performances artistiques de rue, et d'autres initiatives visant à rendre l'environnement nocturne accueillant et chaleureux.

En outre, la présence d'établissements ouverts tard dans la nuit, tels que des terrasses, des restaurants et des lieux de divertissement, est importante pour maintenir l'activité nocturne et prolonger les heures de socialisation. Des horaires étendus favorisent ainsi la fréquentation des lieux et contribuent à dynamiser la vie nocturne.

Enfin, la promotion d'un dynamisme culturel dans la zone de vitalité nocturne est un aspect fondamental. Des événements artistiques, des festivals, des expositions et d'autres activités culturelles enrichissent l'offre nocturne, attirant un public diversifié et contribuant à la réputation culturelle de la ville.

En intégrant ces éléments dans la planification et la gestion de la Politique de la vie nocturne, la Ville de Montréal peut créer des environnements urbains animés, attractifs et sécuritaires qui répondent aux besoins et aux attentes de sa population.

Recommandation 12 : *Que le projet identifie clairement les caractéristiques nécessaires pour créer une zone de vitalité nocturne, telles que la diversité des activités, l'accessibilité, la sécurité, une ambiance conviviale, des établissements ouverts tard, et la promotion de la culture.*

CONCLUSION

En conclusion, ce mémoire offre une vue d'ensemble approfondie de l'importance vitale d'une Politique de la vie nocturne à Montréal, en mettant en évidence le rôle central du boulevard Saint-Laurent dans cet écosystème nocturne dynamique. Il démontre que la vie nocturne de Montréal ne se limite pas seulement à des divertissements, mais qu'elle constitue également un pilier économique, social et culturel essentiel de la métropole, attirant des millions de visiteurs chaque année et contribuant à l'identité unique de la ville.

À travers l'examen détaillé des initiatives telles que le projet *LA MAIN NON-STOP!* et l'équipe des Veilleurs de nuit, ce mémoire met en lumière l'efficacité des actions entreprises par la Société de développement du boulevard Saint-Laurent pour dynamiser la vie nocturne tout en assurant une cohabitation harmonieuse entre les différents acteurs du boulevard. Ces initiatives ont non seulement renforcé l'économie locale et favorisé la création d'emplois, mais elles ont également amélioré la sécurité et le bien-être des résidents et des visiteurs, contribuant ainsi à l'attractivité globale du boulevard Saint-Laurent.

Les recommandations formulées dans ce mémoire soulignent l'importance cruciale de régler de manière appropriée les activités nocturnes, d'impliquer tous les acteurs de l'écosystème

nocturne, de garantir une bonne gouvernance et de promouvoir la santé et la sécurité des participants. En intégrant ces recommandations dans la future Politique de la vie nocturne de la Ville de Montréal, il est possible de créer des environnements urbains animés, attractifs et sécuritaires qui répondent aux besoins et aux attentes de la population, tout en renforçant la position de Montréal en tant que destination nocturne de renommée mondiale.

Ce mémoire met également en évidence l'impérieuse nécessité de mettre en place une Politique de la vie nocturne à Montréal, accompagnée de règlements clairs, pour éviter les poursuites judiciaires telles que celles auxquelles ont été confrontés certains bars et salles de spectacles emblématiques du boulevard Saint-Laurent, tels que le *Divan Orange*, les *Bobards*, et le *Diving Bell*. Ainsi, une Politique de la vie nocturne adéquate, accompagnée de règlements clairs, est essentielle pour assurer le fonctionnement harmonieux de ces lieux tout en préservant la tranquillité publique.

En définitive, ce mémoire offre une vision holistique et stratégique de la vie nocturne à Montréal, mettant en évidence ses nombreux avantages économiques, sociaux et culturels, tout en identifiant les défis et les opportunités qui se présentent dans sa régulation et sa promotion. En adoptant une approche intégrée et collaborative, la Ville de Montréal peut véritablement capitaliser sur le potentiel de sa vie nocturne pour enrichir la qualité de vie de ses citoyens et renforcer sa position en tant que métropole vibrante et dynamique.

RÉFÉRENCES

- 1- **Ville de Montréal (2022)**. *Réduction des nuisances sonores : soutien aux salles de spectacles alternatives*. <https://montreal.ca/programmes/reduction-des-nuisances-sonores-soutien-aux-salles-de-spectacles-alternatives>
- 2- **Ville de San Francisco (2024)**. San Francisco Administrative Code https://codelibrary.amlegal.com/codes/san_francisco/latest/sf_admin/0-0-0-51449#JD_116.7
- 3- **Société de développement du boulevard Saint-Laurent (2023)**. *Bilan LA MAIN NON-STOP!*.
- 4- **Société de développement du boulevard Saint-Laurent (2023)**. *Bilan du projet les Veilleurs*.
- 5- **MTL 24/24 (2024)**. *Rapport: Diagnostic sur la vie nocturne à Montréal*. Janvier 2024.